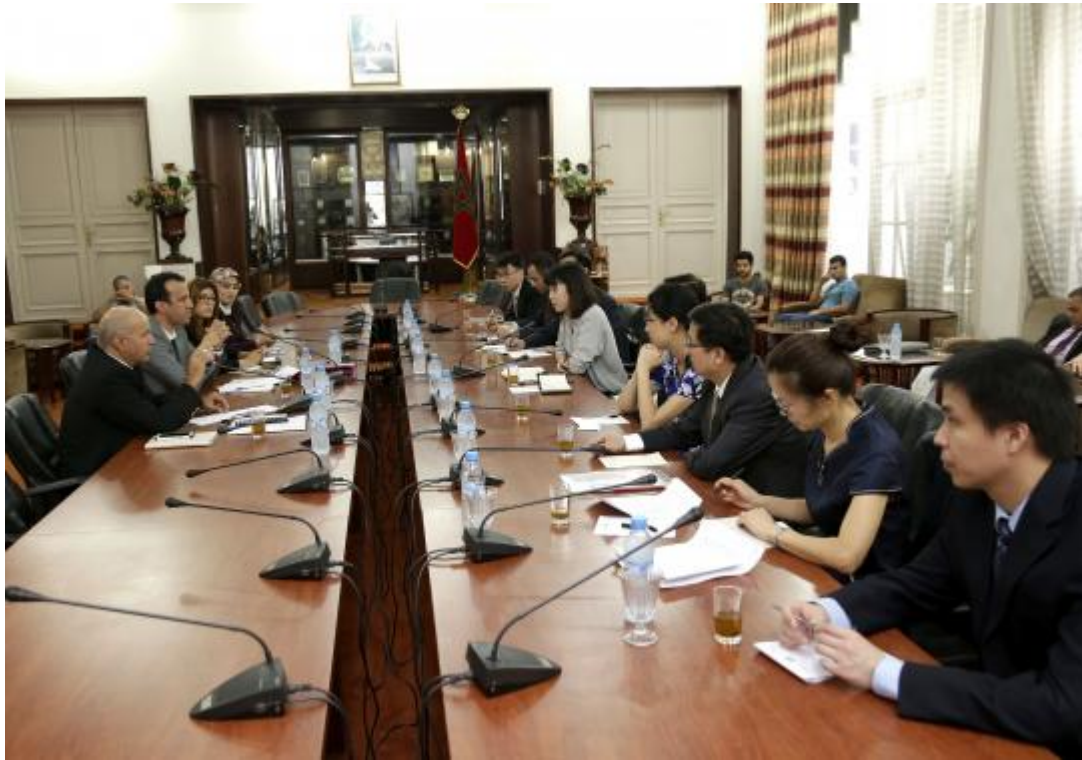


## ACTUALITÉS

### Le renforcement des relations parlementaires au centre d'entretiens maroco-chinois à Rabat

> 25/09/2017



Le président de la Commission de justice, de législation et des droits de l'Homme à la Chambre des

représentants, Adil El Baytar s'est entretenu, lundi à Rabat, avec le vice-président de la Commission des affaires juridiques de l'Assemblée populaire nationale de la République populaire de Chine, Zhang Haiyang.

Selon un communiqué de la Chambre des représentants, les deux parties se sont entretenues sur le renforcement de la coopération entre les deux pays, en particulier dans le domaine parlementaire, ajoutant que M. El Baytar a appelé à la mise en place d'un forum parlementaire entre le Maroc et la Chine, qui aura pour objectif de promouvoir les relations entre les deux pays et discuter de questions d'intérêt commun.

Les deux parties se sont félicitées des relations entre le Maroc et la Chine, qui ont connu une nouvelle dynamique, en particulier après la visite effectuée par SM le Roi Mohammed VI en mai 2016 en Chine, qui a abouti à la signature d'un important nombre d'accords de coopération et au lancement du partenariat stratégique.

M. El Baytar a souligné, à cette occasion, la nécessité de diversifier les champs de coopération entre les deux pays, soulignant que le Maroc, en raison de son emplacement stratégique, est une locomotive pour la Chine qui encourage les investissements en direction du continent africain.

Il a indiqué que le Maroc et la Chine partagent un certain nombre de valeurs universelles, notamment la modération et le règlement pacifique des différends, louant la position positive de Pékin à l'égard de la cause de l'intégrité territoriale du Royaume.

Il aussi a informé la délégation parlementaire chinoise du rôle de la Commission de justice dans les domaines de la législation, du suivi et de l'évaluation des politiques publiques.

De son côté, M. Haiyang a indiqué que cette visite vise à consolider les relations de coopération entre les deux pays, ainsi qu'à échanger les expériences et des expertises entre les institutions législatives de part et d'autre.

M. Haiyang a présenté l'organisation et le mandat de l'Assemblée populaire nationale de Chine en général et de la Commission des affaires juridiques, en particulier.

**(Avec MAP)**